



APPEL À CANDIDATURES RÉSIDENCE À BUDAPEST

OBJET

Dans le cadre du programme de résidences d'artistes mis en place par le Centre Européen d'Actions Artistiques Contemporaines de Strasbourg, un séjour à Budapest est à pourvoir. D'une durée d'un mois, cette résidence de création est organisée dans le cadre d'un échange avec la Budapest Gallery.

Période de résidence : Novembre 2016

POUR CETTE RÉSIDENCE, LES CONDITIONS SUIVANTES SONT D'APPLICATION

- Avoir étudié et/ou travaillé en Région Alsace
- Avoir plus de 25 ans
- Avoir terminé ses études et développer une pratique artistique professionnelle et personnelle
- Être assujéti ou affilié à la Maison des Artistes (MDA) ou Agessa
- Se libérer de ses obligations professionnelles pendant la durée du séjour

L'ARTISTE SÉLECTIONNÉ DISPOSERA DE

- Atelier et logement
- Bourse de séjour (550 euros) sur présentation d'une note de droits d'auteur dont sera déduit le précompte des cotisations sociales de 9,20% sauf en cas de présentation d'une attestation à validité annuelle de dispense de précompte remise par l'Agessa ou MDA
- Bourse de matériel (400 euros) dispensée par la Budapest Gallery
- Prise en charge du voyage A/R au départ de Strasbourg

CONTENU DU DOSSIER DE CANDIDATURE

- Un CV et une lettre de motivation (en français et en anglais)
- Un texte de présentation générale du travail
- Une note d'intention sur le projet artistique envisagé (en français et en anglais)
- Des éléments visuels imprimés (sur format A3 maximum) ainsi que sur format numérique et éventuellement des éléments sonores ou audiovisuels sur CD ou DVD
- Des éléments écrits : biographie, catalogues et extraits de presse

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES CANDIDATURES : 10 juin 2016

(cachet de la poste non pris en compte)

Centre Européen d'Actions Artistiques Contemporaines

Elodie Gallina, Chargée des projets internationaux

7, rue de l'Abreuvoir - 67000 Strasbourg

À NOTER :

Aucun dossier reçu ultérieurement ne sera examiné.

Les dossiers envoyés par email et les dossiers incomplets ne seront pas traités.

Les sélections auront lieu courant juillet 2016, les artistes non retenus seront avertis par courrier.

Seuls les dossiers accompagnés d'une enveloppe de réexpédition suffisamment affranchie seront retournés.